

Protocole d'accord signé avec Milsport, filiale de Milvest

L'AS Vita Club de Kinshasa se dirige vers de beaux jours pour se réaffirmer en Afrique

P.10



www.infos27.cd

Quotidien d'informations générales

NFO27

Edition N°005 du 12 Janvier 2024

GRUPE DE PRESSE



Directeur de Publication : St Augustin Kieni - Tél.: +243 81 47 66 156 - Siège : N° 195, Av. Colonel Ebeya, C/Gombe, Immeuble Sadisa- Kinshasa (R.D Congo) - Prix : 3000FC

Présomés fraudeurs électoraux

P.2

Trois gouverneurs de provinces suspendus

FOCUS

**Présidentielle 2023 :
La France félicite
Félix Tshisekedi
pour sa réélection**

Page 3

SOCIÉTÉ

**Canal + RDC met à
la disposition de
ses abonnés une
nouvelle chaîne
éphémère 100%
CAN Côte d'Ivoire**

P. 9



Les événements se sont rapidement enchaînés dans l'affaire des candidats dont les suffrages ont été annulés par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) en raison de fraudes, violences et bourrages d'urnes qui ont perturbé les quatre scrutins de décembre 2023 en République démocratique du Congo. La justice, qui est intervenue, entend aller jusqu'au bout pour soutenir le courage inédit de la Céni. Ainsi, ceux qui, par le passé, pouvaient se targuer d'être intouchables, comprennent que tout a changé.

ÉDITORIAL

**Nouveaux
élus, le
suspense**

Le suspense demeure, alors que toute la nation retient son souffle pour découvrir ses nouveaux élus, ceux-là mêmes qui devront constituer l'Assemblée nationale de la 4ème législature en République démocratique du Congo. Un total de 23 653 candidats ont participé à la compétition pour les 500 sièges, dont 155 en tant qu'indépendants,

LA UNE

P. 2

**Félix Tshisekedi prête serment ce
20 janvier au Stade des Martyrs de
la Pentecôte**

EDITORIAL

Nouveaux élus,
le suspense

(Suite de la une)

3 785 candidats présentés par les partis politiques et 19 713 candidats présentés par les regroupements politiques. Ces chiffres traduisent une véritable inflation des postulants par rapport aux cycles précédents (près de 15 000 en 2018).

Cependant, le fond de la problématique réside dans la qualité des élus qui composeront le pouvoir législatif du second mandat du président réélu, Félix-Antoine Tshisekedi. Ce mandat est assorti de défis socioéconomiques majeurs et sécuritaires. Autant la population attend des réponses concrètes aux questions essentielles de la vie du pays, autant ses élus devront faire preuve de la qualité requise pour relever les défis d'une législature véritablement au service de la population.

Certains candidats ont développé des discours évasifs pour séduire l'électorat, mais l'heure des évidences arrive. La réalité politique dans laquelle ils seront confrontés leur imposera la limitation constitutionnelle de représentant de la nation, c'est-à-dire, leur rôle sera très bien limité à participer à l'exercice de la souveraineté nationale en votant des lois et en contrôlant l'action du gouvernement. Point final.

La question de savoir qui seront les heureux gagnants pour les 500 sièges pourvus trouvera sa réponse dans peu de temps avec la Commission Électorale Nationale Indépendante. Celle-ci s'est déjà démarquée de manière inédite en annulant historiquement les suffrages des 82 candidats auteurs, notamment de fraudes et de violences le jour du scrutin. Cet acte a créé un climat de panique au point que l'émotion est perceptible chez les compétiteurs en attendant la proclamation des résultats provisoires.

Présumés fraudeurs électoraux

Trois gouverneurs de provinces suspendus

Les événements se sont rapidement enchaînés dans l'affaire des candidats dont les suffrages ont été annulés par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) en raison de fraudes, violences et bourrages d'urnes qui ont perturbé les quatre scrutins de décembre 2023 en République démocratique du Congo. La justice, qui est intervenue, entend aller jusqu'au bout pour soutenir le courage inédit de la Céni. Ainsi, ceux qui, par le passé, pouvaient se targuer d'être intouchables, comprennent que tout a changé.

Les 82 candidats concernés sont déjà interdits de quitter le territoire national, et le gouvernement va plus loin en suspendant trois gouverneurs de provinces concernés dans cette affaire. Il s'agit des gouverneurs de provinces de Kinshasa, de l'Équateur et de Mongala. Ils sont ainsi interdits d'engager leurs entités en attendant l'élection de nouveaux dirigeants, selon un document signé par le vice-ministre de l'Intérieur, Jean-Claude Moliye. Désormais, ce sont les vice-gouverneurs qui assurent l'intérim.

INFOS 27



Plus rien ne sera comme avant en République démocratique du Congo, où des efforts considérables sont déployés pour restaurer les valeurs au sein de la société. Les mesures prises jusqu'à présent à la suite de l'affaire de 82 candidats, dont les suffrages ont été annulés par la Commission électorale nationale

indépendante (Céni) en raison de fraudes, violences et bourrages d'urnes, envoient un signal fort. Jamais de telles actions n'avaient été prises lors des cycles électoraux précédents, malgré des dérapages similaires.

Pour les 82 candidats présumés fraudeurs, les autorités publiques ne relâchent pas la

pression pour que rien n'entrave l'action de la justice. C'est dans ce cadre que les gouverneurs de Kinshasa, de l'Équateur et de Mongala, concernés par l'annulation de leurs suffrages par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), sont désormais interdits d'engager leurs entités en attendant l'élection

de nouveaux dirigeants, selon un document signé par le vice-ministre de l'Intérieur, Jean-Claude Moliye. Désormais, les vice-gouverneurs assurent l'intérim. Cette suspension vise à " ne pas perturber l'administration et le fonctionnement des entités " dirigées par ces gouverneurs accusés.

Pour rappel, la Céni a mis en avant des fraudes, des actes de vandalisme, des intimidations d'électeurs et des utilisations illégales de machines de vote pour justifier l'annulation totale des suffrages dans deux circonscriptions, ainsi que des votes pour 82 candidats, dont plusieurs personnalités telles que Antoinette Kipulu Kabenga, ministre de la Formation professionnelle, Didier Mazenga Mukanzu, ministre du Toursime, et Nana Manuanina Kihimba, ministre déléguée auprès du président Tshisekedi, ainsi que quatre gouverneurs de provinces, dont celui de la province de Kinshasa, Gentiny Ngobila.

Félix Tshisekedi prête serment ce 20 janvier au Stade des Martyrs de la Pentecôte

Le président Félix Tshisekedi a été notifié, jeudi 11 janvier de sa victoire à la présidentielle du 20 décembre en République démocratique du Congo par la Cour constitutionnelle. Cette notification lui donne en même temps l'autorisation de prêter serment comme président élu. La cérémonie de prestation de serment sera organisée au stade des Martyrs de Kinshasa le 20 janvier 2024, selon la Présidence de la République.

Confirmé vainqueur de l'élection présidentielle du 20 décembre 2023 avec 73,34%, d'après les résultats définitifs publiés par la Cour constitutionnelle le 9 janvier; le président de la République réélu, Félix-Antoine Tshisekedi, sera réinvesti, sauf changement de



dernière minute ce samedi 20 janvier 2024.

La cérémonie de prestation de serment aura lieu au stade des Martyrs de la Pentecôte à Kinshasa, devant les officiels, les représentants des pays amis du Congo-Kinshasa,

mais aussi tous les Congolais désireux.

En effet, les partis politiques, membres de la plateforme l'Union Sacrée de la Nation (USN), ratissent large pour une participation massive et une réussite totale de cet événement. C'est le cas du parti au pouvoir l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), qui par un communiqué du 10 janvier, a appelé ses militants à participer activement à cette cérémonie : " La Présidence de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social, UDPS/Tshisekedi en sigle, invite tous les membres du Parti à se mobiliser massivement le samedi 20 janvier 2024 au stade des Martyrs pour la cérémonie d'investiture de Son

Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, réélu président de la République démocratique du Congo pour un second mandat à l'issue des élections du 20 décembre 2023, ", renseigne ce document qui porte la signature du secrétaire général de cette famille politique, Augustin Kabuya.

Pour rappel, la dernière cérémonie de prestation de serment a eu lieu le 24 janvier 2019 au Palais de la Nation, à Kinshasa. Laquelle cérémonie a consacré la première alternance au sommet de l'Etat et la passation pacifique du pouvoir entre un Président de la République sortant, Joseph Kabila Kabange et l'entrant Félix Tshisekedi Tshilombo.

Ance Tony

Présidentielle 2023 : La France félicite Félix Tshisekedi pour sa réélection

Après l'arrêt de la Cour constitutionnelle confirmant, mardi 9 janvier 2024, l'élection de Félix-Antoine Tshisekedi, à la magistrature suprême, la France vient de lui adresser ses félicitations, en réitérant sa volonté de renforcer ses liens avec la République démocratique du Congo.

CHRISTIAN KAMBA

Depuis la confirmation, mardi 9 janvier 2024, de la victoire de Félix-Antoine Tshisekedi à la présidentielle du 20 décembre 2023 par la Cour constitutionnelle, les messages de félicitations fusent de partout.

Après la Belgique, la France est le deuxième pays de l'Union européenne (UE) à se livrer à cet exercice. Félicitant cet actuel locataire du Palais de la Nation, elle appelle tous les acteurs politiques et de la société civile congolais à œuvrer en faveur du dialogue et à contribuer à un climat apaisé et de cohésion nationale.

Dans ce cadre précis, la France réitère sa volonté de renforcer ses liens avec la République démocratique du Congo (RDC), comme l'avait exprimé

son président, Emmanuel Macron, lors de sa visite à Kinshasa le 3 mars 2023.

Alors que l'Est de la RDC est en proie à l'insécurité des conflits armés depuis plusieurs années, le pays de Macron a évoqué son appui aux initiatives régionales au profit d'une solution pacifique et durable à cette crise.

" Dans le contexte de tensions à l'Est de la République démocratique du Congo, la France rappelle son soutien aux initiatives régionales en faveur d'une solution pacifique et durable à la crise actuelle. Elle appelle l'ensemble des parties au dialogue afin de permettre aux populations de retrouver la paix et la sécurité ", peut-on lire dans un message publié sur le site de son ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

A l'issue de l'élection présidentielle du 20 décembre 2023, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a proclamé, le dimanche 31 décembre 2023, Félix-Antoine Tshisekedi président de la République démocratique du Congo (RDC) avec plus de 73,34 % des suffrages exprimés. Avec la récente confirmation de



sa victoire par la Cour constitutionnelle, il devient le président le mieux

élu démocratiquement dans l'histoire du pays.

Par le biais du VPM Peter Kazadi

Tanganyika : les autorités coutumières de Kalemie apportent leur soutien au chef de l'État

C. ILUNGA

Les autorités coutumières de la province de Tanganyika apportent un soutien indéfectible au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, afin de lui permettre de réussir son second mandat à la tête de la République démocratique du Congo. Elles l'ont fait savoir, hier jeudi 11 janvier 2024, auprès du vice-Premier ministre, en charge de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières, Peter Kazadi, lors de sa mission dans la ville de Kalemie, chef-lieu de la province du Tanganyika.

" Tous les chefs coutumiers soutiennent le président Félix-Antoine Tshisekedi, c'est lui le garant de la nation, et on a l'obligation de le soutenir ", ont rassuré les autorités coutumières de la province de Tanganyika.

L'occasion faisant le larron, ces chefs traditionnels ont plaidé auprès de ce membre du gouvernement pour la sécurité et le développement de leur province.

" Nous avons demandé au vice-Premier ministre, en charge de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières, de nous sécuriser et d'aider Tanganyika avec des investisseurs pour le développement de notre province ", a dit à la presse, hier jeudi 11 janvier 2024, le porte-parole circonstanciel des chefs coutumiers de



la province du Tanganyika, au terme de leurs échanges avec le VPM Peter Kazadi. " Nous sommes très heureux puisqu'il s'agit de la première fois que nous accueillons notre autorité de tutelle. Troubles et conflits entre les communautés dans le Tanganyika, ça n'existe pas. Il y avait des problèmes entre les Twa et les Bantou ", a-t-il renchéri.

Il convient de noter que d'autres notables de Tanganyika ont également assisté à cette rencontre organisée, le même jour, par le VPM Peter à Kalemie.

Pour Wakenge Amuri, un des notables de cette province, a rassuré que Tanganyika est en paix, avant d'affirmer que tous ses notables apportent tout leur soutien aux institutions de la République.

" Nous avons accueilli le VPM de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières. Nous sommes émis avec tous les chefs coutumiers qui sont là puisque c'est lui le patron de la sécurité et des autorités coutumières. Ici à Kalemie, il y a la paix, il n'y a pas de troubles. Nous avons été bien reçus par lui et il a reçu toutes les doléances. Nous sommes frontaliers avec le Burundi, la Tanzanie et la Zambie. Et nous accueillons tout le monde. Il faut préciser que le président Félix-Antoine Tshisekedi est accepté par tout le monde, le Tanganyika y compris ", a-t-il précisé.

Avant l'étape de Kalemie, le vice-Premier ministre Peter Kazadi s'était rendu à Kamina, dans le Haut-Lomami, pour la même mission d'itinérance et d'évaluation de la situation sécuritaire. Il avait, par la même occasion, noté un calme et quelques poches de tensions alimentées par certains acteurs politiques. Des mesures ont été prises pour assurer la sécurité des habitants de cette partie de la république et de leurs biens. Des autorités traditionnelles également consultées, elles ont appelé à la paix et à la coexistence pacifique, maître-mot de Peter Kazadi dans cette zone de l'ex-Katanga.

Sécurité régionale : Yoweri Museveni prévoit d'acquérir des bombes pour neutraliser les ADF en provenance de la RDC

Pour Museveni, les bombes étaient nécessaires pour faire face à cette menace terroriste. Il a expliqué que le seul langage compris par les ADF était celui de la force, et que l'acquisition de bombes par les Forces de défense ougandaises (UPDF) serait un moyen efficace d'anéantir cette menace.

Le président ougandais, Yoweri Museveni, a déclaré lors de sa récente adresse à la nation que son gouvernement prévoyait d'investir dans l'acquisition de bombes pour neutraliser les terroristes des Forces alliées démocratiques (ADF), actifs dans la région. Les ADF s'illustrent dans les attaques contre les populations civiles en République démocratique du Congo. Ce mouvement terroriste constitue une menace de sécurité à la fois pour



la République démocratique du Congo et l'Ouganda.

Pour Museveni, les bombes étaient nécessaires pour faire face à cette menace terroriste. Il a expliqué que le seul langage compris par les

ADF était celui de la force, et que l'acquisition de bombes par les Forces de défense ougandaises (UPDF) serait un moyen efficace d'anéantir cette menace.

La lutte contre les ADF

est un enjeu majeur pour la sécurité régionale. Ces terroristes sont responsables de nombreuses attaques violentes, notamment contre les civils, dans la région frontalière entre l'Ouganda et la

RDC. Les deux pays collaboreront pour tenter de neutraliser ce mouvement terroriste et assurer la sécurité de leurs populations respectives.

Franck Yenga

Cinq questions à Gaspard-Hubert Lonsi Koko (*)

1. Quel regard portez-vous sur les élections générales qui se sont tenues, le 20 décembre 2023, en RDC ?

Mon attention s'est surtout focalisée sur la non-consolidation de la CENI par une loi qui aurait dû définir clairement son champ d'action et ses partenaires institutionnels sans pour autant sombrer dans la mise sous tutelle. En effet, pour ne pas altérer son indépendance fonctionnelle, la CENI aurait dû dépendre du ministère de l'Intérieur que sur les plans financier et administratif et fonctionner en toute impartialité. Elle aurait dû fonctionner sur la base d'un contrat d'objectifs et de performance (COP) signé avec les ministères du Budget et de l'Intérieur.

2. Selon vous, la CENI a-t-elle été à la hauteur de l'enjeu ?

Les anomalies constatées doivent nous inciter à réformer en profondeur la CENI dans sa composition et son fonctionnement. Il faudrait réfléchir au statut approprié en vue de sa performance. Seule une innovation permettra de garantir la supervision dans la transparence des listes électorales et la sincérité des scrutins. Plus explicite-

ment, la CENI doit être chargée de l'application des textes relatifs au processus électoral, à la collecte des résultats électoraux, à la redéfinition des circonscriptions électorales, ainsi qu'à leur publication et transmission au ministère de l'Intérieur. Elle doit enfin devenir un établissement public administratif doté d'une indépendance fonctionnelle. Placée sous l'autorité administrative du ministère de l'Intérieur, elle doit statuer en toute autonomie sur les résultats électoraux. Enfin, en tant qu'établissement public, elle doit compter en son sein une entité administrative, la CENI proprement dite, et une entité juridictionnelle, à savoir une Cour nationale du processus électoral (CNPE).

3. Quel bilan dressez-vous du premier mandat de Félix Tshisekedi ?

Il est important de rappeler l'ambiguïté ayant fragilisé d'entrée de jeu le mandat présidentiel finissant à cause de la coalition entre le FCC de Joseph Kabila et le CACH de Félix Tshisekedi. Pis encore, la majorité ayant été formée en décembre 2020 à l'issue de la rupture entre les deux formations a mis en évidence le mariage de la carpe et du lapin avec comme conséquence



la méfiance et le quant-à-soi. Certes, l'action de Félix Tshisekedi a été couronnée de quelques succès. Sur le plan politique, le président aurait dû dissoudre le Parlement et non s'arranger avec des hypocrites. Sur les plans social et économique, on peut dire que les conditions de vie des Congolais n'ont pas été améliorées. Autre chose : la promesse sur l'irrévocabilité de la nationalité congolaise d'origine n'a pas du tout été tenue. Malgré une union faite seulement pour éviter la dissolution du Parlement, ainsi que le peu de temps dont a disposé le président de la République à la tête d'une majorité circonstancielle et le contexte international difficile, le bilan, évidemment mitigé, n'est pas si négatif que ne le prétend l'opposition. Au-delà de la gratuité des frais d'accouchement et de l'enseignement à l'école primaire, la lutte contre l'insécurité et la volonté d'empê-

cher l'occupation de la région du Kivu par des forces étrangères ont caractérisé l'action de Félix Tshisekedi. Après un mandat qui a été faussé dès le départ, il y a nécessité de consolider le peu d'acquis. L'objectif, c'est de réconcilier tous les Congolais. Le moment est venu de consolider la souveraineté et la viabilité de notre pays.

4. D'aucuns soutiennent que l'absence d'un candidat unique a fragilisé l'opposition. Qu'en pensez-vous ?

Il est évident que la candidature unique de l'opposition aurait permis soit d'éviter les dérapages du processus électoral, soit de crédibiliser la position des opposants à l'issue de différents scrutins. L'absence d'un front commun a démontré l'incapacité à se rassembler en vue de l'intérêt national. Plutôt que de verser les larmes de crocodile, il faudrait désormais œuvrer pour une opposition constructive et non s'activer à mettre le pays à feu et sang, ni à le fragiliser au profit de nos ennemis. L'opposition ayant un statut naturel dans une démocratie, elle doit user de son droit et des moyens appropriés pour exercer pacifiquement un contrôle des institutions étatiques. Notre pays a plus que

jamais besoin d'une opposition soucieuse uniquement des intérêts publics, la loi de l'alternance étant celle de la démocratie. Le droit de gouverner, qui n'est pas absolu, s'obtient sur la base de la contradiction en vue du changement.

5. Êtes-vous favorable à l'annulation de ces élections, comme l'exige l'opposition ?

Au vu de la fragilité dans laquelle se trouve notre pays au regard des menaces de balkanisation et de coup d'État, la cohésion nationale doit être privilégiée. L'annulation de ces élections risquerait de condamner à jamais l'unité nationale au profit de ceux qui veulent faire main basse sur nos richesses et morceler notre pays. Ainsi reviendra-t-il au président réélu, la balle étant désormais dans son camp, de réconcilier tous ses compatriotes, de l'intérieur comme de l'extérieur, en vue de l'unité du Congo et de sa pacification.

Propos recueillis par Robert Kongo, correspondant en France

(*) Écrivain, analyste politique et conférencier, coordonnateur de la Diaspora Congolaise Favorable au Dialogue (DCFD)

Transports**Marc Ekila fixe ses priorités : sécuriser l'aviation civile congolaise et conquérir l'espace aérien international**

Le ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement, Me Marc Ekila Likombo, a initié la tenue à Kinshasa d'un atelier sur la sécurité de l'aviation civile en RDC. L'atelier dont les travaux, prévus pour durer du 11 au 13 janvier 2024 sous le haut patronage du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, interviennent après dix jours de travaux techniques. Au cours des assises, il sera question de réfléchir sur comment sécuriser l'aviation civile congolaise et conquérir l'espace aérien international.

BIM

Placés sous le thème principal " Quel plaidoyer pour sortir le pays de la liste noire ", les travaux de l'atelier sur l'aviation civile congolaise, organisé du 11 au 13 janvier 2024 à Gombe, ont été lancés par la DGA de l'Autorité de l'Aviation civile congolaise (AAC), Nathasha-Emmanuella Bolombo, qui a représenté la vice-ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement, Séraphine Kilubu Kutuna, présidente de ces assises.

" Durant les travaux, les participants ont pour mission de cibler les actions phares à mener de façon à renforcer davantage la sécurité de l'aviation civile en RDC et à déterminer le type de plaidoyer qu'il faudrait mener pour une reconquête inclusive de l'espace aérien international dont les effets sur l'économie congolaise ne sont plus à présenter, au regard de la demande que représentent les passagers



résidents et non - résidents. Un objectif pour la RDC sous le leadership du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo ", a rappelé la DGA de l'AAC dans son discours.

Sous le coup de l'exclusion de l'espace aérien européen depuis 2006, à ce jour, le ministre Marc Ekila se bat corps et âme, avec les différents services sous sa tutelle, en orientant tous les efforts vers la sortie du pays de cette liste noire qui touche les compagnies aériennes congolaises.

" En effet, si depuis près de quinze

ans, le pays ne cesse de fournir des efforts pour actualiser son cadre juridique en matière d'aviation civile afin de le hisser aux normes internationales, il ne reste pas moins vrai qu'au cours du premier mandat de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la République, à qui je rends mes hommages les plus déférents, la RDC s'est évertuée à améliorer son niveau de supervision de la sécurité et de la sûreté dans ce domaine. Ce résultat, attesté par le relèvement de la cote du pays d'un score de 50,0 % obtenu en 2018 à 64,07 en 2023, suivant les conclusions de la dernière

mission d'audit de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) est probant à ce sujet "

Il faut signaler que les participants à cet atelier sont tous les acteurs du secteur de l'Aviation civile. C'est le cas de l'Autorité de l'Aviation civile congolaise (AAC), la Régie des Voies aériennes (RVA), le Bureau permanent des enquêtes d'accidents et incidents d'aviation (BPEA), l'Agence nationale de météorologie et de télé-détection par satellite (METTELSAT), le Conseil médical de l'aviation (CMA) ainsi que les compagnies aériennes domestiques privées.

Kinshasa : 1 USD se change à 2 730 Fc sur le marché

La devise nationale, le franc congolais, s'est dépréciée, depuis quelques jours à Kinshasa, face au dollar américain. Actuellement, au marché parallèle, auprès des changeurs de monnaie de rue, 1 USD équivaut à 2 730 francs congolais. Entretemps, il faut déboursier entre 2 850 Fc et 2 900 Fc pour l'achat de la devise américaine.

Se confiant à notre Rédaction, Raphaël Mbuyi, cambiste de son état, explique que cette situation est due à la surliquidité de franc congolais sur le marché.

La dépréciation du franc congolais face au dollar américain entraîne la hausse des prix de biens de première nécessité tels que le riz, la farine de maïs, l'huile végétale, le sucre, le savon, la semoule, le sac de braise, la farine de manioc et tant d'autres.

Par ailleurs, la population demande à la Banque centrale du Congo (BCC) et la vice-primature en charge de l'Économie nationale de sauver la situation avant que la situation ne se dégrade.



" Aujourd'hui, le taux de change ne fait que prendre de l'ascenseur, mais le salaire n'est pas aligné au taux du jour. Notre souhait reste la stabilité de la monnaie locale, le réajustement de nos salaires, mais également

la baisse des prix des biens sur le marché car, la vie coûte désormais chère ", a déclaré sous couvert d'anonymat un habitant de la commune de Ngaliema. Il convient de noter que les vœux de tous les Kinois restent la sta-

bilité du taux de change qui a perturbé l'économie de plusieurs familles, surtout en ce début de l'année. Ils attendent désespérément la réaction des autorités compétentes quant à ceux.

Ance Tony

EPST : Le ministre Mwaba échange avec les syndicats des enseignants

Les délégués syndicaux sont allés à la rencontre du ministre Tony Mwaba pour exposer leurs doléances autour de la paie des enseignants. En clair, ils se sont plaints des services leur rendus par un opérateur de la paie, en l'occurrence IFOD. " Cet opérateur est l'IFOD qui nous pose de sérieux problèmes. Parce que la paie a été exécutée à 95%, c'est seulement les 5% de 32 entités qui n'ont pas été payés ", ont-ils dénoncé.

INFOS27

Jeudi 11 janvier 2024 dans la salle de réunion du cabinet du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, le professeur Tony Mwaba Kazadi a présidé une réunion, la première de l'année 2024 avec l'Intersyndicale de syndicats des enseignants de l'EPST.

Objectif : recevoir leurs préoccupations et aussi lui présenter leurs vœux de nouvel an.

D'entrée de jeu, le professeur Tony Mwaba Kazadi a présenté ses vœux aux différents participants, et vice-versa.

Le président de l'Intersyndicale de syndicats des enseignants de l'EPST, Matondo Godefroid, a, à cette occasion, exposé au ministre de l'EPST leurs différentes préoccupations portant, notamment sur le fait que la plupart des enseignants ne sont pas à mesure de toucher à leurs salaires depuis la période des festivités, alors que le gouvernement avait déjà liquidé ces frais aux différents opérateurs de paie qui jusqu'à présent les retiennent, une

situation critique, surtout pour les enseignants des territoires à accès difficiles. Il s'en est suivi le litige relatif à la prime d'encadrement de la paie des enseignants par les services centraux de l'EPST.

Il a ainsi demandé au professeur Tony Mwaba, en tant que membre du gouvernement d'y remédier avec ses collègues ministres qui gèrent ces opérateurs de paie et ainsi épargnés les enseignants de cette situation critique.

" Nous sommes venus voir le ministre, comme c'est un membre du gouvernement pour qu'il puisse voir avec ses collègues qui gèrent les opérateurs de paie afin que les enseignants ne puissent pas commencer à souffrir. Il y a eu même mort d'hommes au niveau de Mai-Ndombe ", a déclaré le président de l'Intersyndicale des syndicats des enseignants de l'EPST avant de poursuivre que " Cet opérateur est l'IFOD qui nous pose de sérieux problèmes. Parce que la paie a été exécutée à 95%, c'est seulement les 5% de 32 entités qui n'ont pas été payés ", a-t-il conclu.

En ce qui concerne la prime d'encadrement, M. Matondo Godefroid a précisé qu'il s'agit ici d'un problème de mécanisation.

" Le ministre avait écrit pour que cette prime soit mécanisée, mais comme nous sommes au début de l'année, il y a un autre exercice budgétaire. Nous avons demandé au ministre si on peut encore rappeler. Et demain, cette lettre de rappelle sera signée par lui afin de la remettre au ministère du budget. Nous avons également parlés sur la prime spéciale



pour fonction des inspecteurs itinérants qui n'a pas encore été payées ", s'est-il exprimé.

Répondant favorablement et surtout soucieux de condition de l'enseignant congolais, Tony Mwaba Kazadi s'est montré disponible à les accompagner. Et a ainsi rappelé au sujet des salaires des enseignants se trouvant dans des territoires à accès difficile, que les gestionnaires de ces opérateurs ont été saisis par courrier. Et va encore revenir vers eux pour des fins idoines.

Il a été aussi abordé au cours de

cette réunion, la question relative à la formation des enseignants, étant donné que le sous-secteur de l'enseignement a été engagé par le professeur Tony Mwaba vers l'amélioration de la qualité de l'enseignement, après la pérennisation et la consolidation de la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements scolaires publics de la République démocratique du Congo.

Pour terminer, le ministre de l'EPST a demandé aux syndicalistes de privilégier le travail en synergie.

Tanganyika : La population appelée à bannir le discours séparatiste

Poursuivant sa mission d'itinérance dans la région du Katanga, le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Peter Kazadi Kankonde, est arrivé mercredi à Kalemie, chef-lieu de la province du Tanganyika. Il s'agit, selon le VPM de l'Intérieur d'une mission d'évaluation de la situation sécuritaire.

" Je suis venu dans le cadre de la mission d'itinérance. Je viens de Kamina où j'ai été inspecté la situation sécuritaire et je suis venu également ici pour évaluer l'état sécuritaire et voir comment se porte la province du Tanganyika du point de vue sécuritaire. Nous avons échangé avec le conseil de sécurité. On m'a signalé et moi-même j'ai constaté que la ville est calme à part quelques petites menaces, l'œuvre de certains politiciens en mal de position, sinon la situation générale est bonne "

Par la même occasion, le VPM de l'Intérieur a appelé la population du Tanganyika d'éviter le discours séparatiste et de se faire agent de sécurité



pour la sécurisation du pays.

" Nous devons tous travailler pour la sécurisation de notre pays, parce que s'il n'y a pas de sécurité, il n'y a pas de tout développement, pas d'avancement sur tous les plans politique, social, culturel. Voilà pourquoi j'appelle la population d'être vigilante, de comprendre que la province du Tanganyika est voisine de trois pays et que cette longue frontière constitue une menace dont il faut tenir compte et maintenir le niveau de la sécurité au maximum afin de faire face à tout ennemi extérieur. Nous avons le devoir légitime et sacré de contribuer à la sécurisation de notre pays, ce don que Dieu nous a donné, riche en minerais et matières rares. Et donc chaque congolais doit être un agent de sécurité ", a-t-il ajouté.

Peter Kazadi a également expliqué qu'il faut tourner le dos aux discours séparatiste et tribal, au discours de stigmatisation et promouvoir en même temps un discours de l'unité, de cohésion, et de la coexistence pacifique.

C. Ilunga

Kinshasa : Un bébé de 500 g sauvé au centre hospitalier Monkole

Pour la toute première fois dans l'histoire de la République démocratique du Congo, un bébé de 500 grammes a vu le jour au centre hospitalier Monkole, à Kinshasa. Née le 27 octobre 2023, El Elohe Prodigie a quitté la maternité le mercredi 10 janvier, pesant désormais 1,600 kg.

LUCIE NGUSI

Pour l'équipe médicale du centre hospitalier Monkole, c'est un exploit, voire un miracle d'avoir sauvé la vie de cet enfant, après 75 jours des soins intensifs et délicats. Un motif de soulagement et satisfaction pour ses parents, Fiston Mulamba et Oricia Hulungu qui ont intensifié des prières pour la survie de leur premier-né, après deux ans de mariage.

Visiblement émue, Dr Gisèle Kazadi, pédiatre néonatalogue de Monkole, a été au four et au moulin pour l'accouchement et de la prise en charge de la mère.

"C'est un pas de géant de savoir qu'on peut désormais prendre en charge des enfants qui voient le jour avec un si faible poids", s'est-elle réjouie.

"CHAQUE 24 HEURES, C'EST POUR NOUS UNE VICTOIRE"

Pour la pédiatre néonatalogue de Monkole, la venue au monde de cet enfant de 27 à 28 semaines (environ 6 à 7 mois) est due à "une rupture prématurée des membranes".

Réagissant à son accouchement prématuré, Oricia Hulungu, la mère d'El Elohe Prodigie, a révélé que c'était la toute première fois d'entendre qu'un nouveau-né pouvait peser 500 grammes. "J'entendais des gens parler de bébé de 1 kilo ! Mais, quand on m'a dit que mon enfant pesait 500 grammes, ce n'était pas facile de le digérer !"

Fiston Mulamba, le père du bébé, reconnaît aussi avoir passé de longs moments d'angoisse. "Humainement, c'était stressant. Mais, comme nous sommes un couple chrétien, on priait et confiait la santé de notre enfant à Dieu. On s'est, dès lors, résolu d'être discret et de rester positif pendant ce moment d'épreuve", confie-t-il à l'assistance.

Pour en arriver là, l'équipe de Gisèle Kazadi s'est mobilisée, 75 jours durant, pour assurer au bébé et à ses parents l'accompagnement le plus sécurisant possible, en veillant minutieusement sur les règles d'hygiène, explique Marie-



Deborah Odia, infirmière en néonatalogie, qui s'occupait au quotidien du bébé.

"Il nous fallait, dit-elle, doubler la vigilance, couper régulièrement nos ongles, et laver les mains à chaque fois qu'il fallait s'occuper du bébé, sur instruction de Dr Gisèle Kazadi. C'est dans cette optique que nous avons gagné la confiance de la mère, ce qui lui a permis de coopérer". Quant au directeur général du

Centre hospitalier Monkole, M. Eder Mbi-Masiala, cette réussite est un succès collectif. "C'est une victoire et une fierté congolo-congolaise", d'autant plus que la prise en charge médicale est totalement assurée par un personnel congolais". Et de poursuivre : "il y a deux ans, le Centre hospitalier Monkole a reçu également un bébé de 630 grammes qui, après soins médicaux, est sorti de la maternité avec 1,700 kg.

Dès ce 15 janvier

La CNSSAP procède au contrôle d'anciens agents publics de l'État mis à la retraite

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents publics de l'État (CNSSAP) organise, du 15 janvier au 15 février 2024, une importante opération de contrôle annuel de maintien des droits des agents de carrière des services publics de l'État mis à la retraite en 1998, 2003, 2009, 2010, 2013 et 2017.

Quoiqu'on n'en parle pas assez souvent, cependant, la question de la retraite a beaucoup évolué de manière positive en République démocratique du Congo depuis l'arrivée au pouvoir de Félix-Antoine Tshisekedi.

Pour s'en rendre compte, il suffit de consulter les initiatives combien louables que prend la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État, pour la promotion de la sécurité sociale dans le secteur public.

C'est dans ce cadre que la CNSSAP annonce tambour battant une opération de grande envergure au début de cette année. Il s'agit, comme l'indique le communiqué signé, ce mardi 9 janvier 2024, par son directeur général, Junior Mata M'elanga, de l'opération de contrôle annuel de maintien de droits des agents de carrière des services publics de l'Etat mis à la retraite en 1998, 2003, 2009, 2010, 2013 et 2017. Cette opération qui commence dès ce 15 janvier et qui doit s'achever le 15 février 2024 se tiendra, à en



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
DES AGENTS PUBLICS DE L'ETAT

COMMUNIQUE N°CNSSAP/DG/2024/002

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP) porte à la connaissance des Agents de carrière des services publics de l'État mis à la retraite en 1998, 2003, 2009, 2010, 2013 et 2017, bénéficiaires des pensions de retraite, que l'opération annuelle de contrôle de maintien des droits (contrôle de vie et/ou contrôle de pièces) se déroulera sur la période allant du 15 janvier au 15 février 2024 sur toute l'étendue du territoire national.

L'opération de contrôle se tiendra aux guichets des agences bancaires ciblées pour les pensionnés percevant leurs droits dans les banques commerciales ci-après : ACCESS BANK, ADVANS CONGO SA, EQUITY BCDC, FIRST BANK, FINCA, RAWBANK, SOFIBANQUE & TRUST MERCHANT BANK.

Pour les Secrétaires généraux, le contrôle se tiendra au niveau des installations de la CNSSAP. A cet effet, la CNSSAP invite tous les pensionnés sus évoqués sans exception à se présenter sur les différents sites de contrôle munis des documents ci-après :

- pièce d'identité (carte d'électeur, passeport, permis de conduire) en cours de validité ;
- carte de sécurité sociale de la CNSSAP.

Les pensionnés vivant à l'étranger sont tenus d'envoyer, sous pli fermé, un certificat de vie à déposer durant la même période de contrôle et pendant les jours ouvrables de 07h30' à 13h00' et de 14h00' à 16h30' :

- à l'Agence de Kinshasa de la CNSSAP, sis Aile 4, 2^{ème} étage, Bâtiment Administratif de la Fonction Publique, Kinshasa/Gombe ;
- au Centre d'accueil du Siège de la CNSSAP, sis n°473 Boulevard Lumumba (Petit Boulevard), 8^{ème} rue, quartier résidentiel, commune de Limete ;
- à l'Agence de Lubumbashi de la CNSSAP, sise n°15, avenue du Parc au quartier Makomemo dans la commune de Lubumbashi (Ref. En face du terrain Kilima de la Gécamines).

N.B. : Conformément à l'arrêté ministériel n°049/CAB.VP.MINME/FP-MA-ISP/JPL/2023 du 05 mai 2023 fixant les modalités d'octroi des prestations dans le cadre du régime de sécurité sociale géré par la CNSSAP, le paiement des droits de ceux qui ne se présenteront pas à cette opération de contrôle sera suspendu.

- CNSSAP, tous solidaires, tous bénéficiaires -

Kinshasa, le 09 JAN 2024



contact@cnssap.cd
www.cnssap.cd
+243 82 99 08 482
Call Center : 8011
BP 9903011

croire ce communiqué, aux guichets des agences bancaires ciblées pour les pensionnés percevant leurs droits dans les banques commerciales ci-après : Access Bank, Advans Congo SA, Equity BCDC, First Bank, Finca, Rawbank, Sofibanque et Trust Merchant Bank.

Pour les secrétaires généraux particulièrement, le contrôle se tiendra au niveau des installations de la CNSSAP.

À cet effet, poursuit le communiqué, la CNSSAP invite tous les pensionnés sus évoqués, sans exception, à se présenter sur les différents sites de contrôle munis des documents ci-après :

1. Pièce d'identité (Carte d'électeur, passeport, permis de conduire) en cours de validité.

2. La carte de sécurité sociale de la CNSSAP.

Quant aux pensionnés vivant à l'étranger, ils sont tenus d'envoyer, sous pli fermé, un certificat de vie à déposer durant la même période de contrôle et pendant les jours ouvrables de 07h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h30 (...).

" (...) Le paiement des droits de ceux qui ne se présenteront pas à cette opération de contrôle sera suspendu", peut-on lire dans ce communiqué dont Infos27 vous reprend l'intégralité ci-dessous.

BRICS+: un élargissement impressionnant

À l'aube de 2024, à compter du 1er janvier, cinq pays supplémentaires sont devenus membres à part entière des BRICS, une association transnationale qui comprenait jusqu'alors le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, et est ainsi devenue BRICS+ (BRICS Plus), totalisant dix pays.

L'Égypte, située au nord-est de l'Afrique et en partie sur la péninsule du Sinaï, constitue un isthme vers l'Asie du sud-ouest, ce qui en fait un pays transcontinental. Elle est considérée comme une puissance majeure en Afrique du Nord, dans la mer Méditerranée, dans le monde islamique et dans la mer Rouge. Avec une population de 104,5 millions d'habitants, l'Égypte est un pays arabe historique, doté d'un héritage culturel long et riche.

En outre, c'est le pays militaire le plus puissant d'Afrique, contrôlant le canal stratégique de Suez. L'Égypte possède également d'énormes réserves de gaz naturel, estimées à 2 180 kilomètres cubes, et exporte du gaz naturel liquéfié vers de nombreux pays.

L'Éthiopie, un pays situé dans la Corne de l'Afrique, à l'extrémité orientale du continent africain, compte une population de 107,5 millions d'habitants selon une estimation officielle pour 2023. C'est l'État méditerranéen le plus peuplé du monde. Malgré sa situation de pays pauvre, l'Éthiopie est en développement rapide et possède un grand poids géostratégique en Afrique. En plus de sa production agricole, qui contribue à 41% du PIB, l'Éthiopie détient les plus grandes ressources en eau de tout le continent. En tant que plus grand producteur de café d'Afrique et deuxième producteur de maïs, l'Éthiopie joue un rôle significatif dans l'économie africaine.

L'Iran, un pays du Moyen-Orient en Asie du Sud-Ouest, compte une population de 88,5 millions d'habitants selon l'estimation moyenne des Nations Unies pour 2022. Il est considéré comme une puissance régionale majeure en raison de ses importantes réserves de pétrole et de gaz naturel. L'Iran était le huitième pays producteur de pétrole au monde en 2022, avec 3 822 000 barils par jour. Il dispose également de forces armées puissantes et d'un important personnel scientifique, stationnés dans des régions clés de la planète telles que la mer d'Oman et le golfe Persique.

L'Arabie saoudite, un pays de la péninsule arabique, est baignée par le golfe Persique au nord-est et la mer Rouge à l'ouest. Sa population est estimée à 32,2 millions d'habitants, dont 30 % de citoyens non saoudiens. Son économie repose principalement sur le pétrole, dont proviennent environ 75 % des recettes budgétaires et 90 % des exportations. En 2022, l'Arabie



saoudite est arrivée au deuxième rang mondial après les États-Unis avec une production de 12 136 000 barils par jour et détient 17 % du total des réserves prouvées de pétrole à l'échelle mondiale.

Les Émirats arabes unis, un État fédéral composé de sept émirats, comptent 9,3 millions d'habitants selon une estimation officielle pour 2020. Le pays est riche en gisements de pétrole et de gaz naturel, et sa population bénéficie d'un revenu comparable à celui des pays occidentaux développés. En 2022, les Émirats arabes unis étaient le septième pays producteur de pétrole au monde, avec 4 020 000 barils par jour.

Avec cette intégration, le groupe BRICS+, qui apparaît comme la force rivale du G7, s'étend désormais au Moyen-Orient et inclut en son sein les pays alliés traditionnels de l'Occident. Ces pays manifestent désormais des tendances à l'autonomie et contrôlent une grande partie de la production mondiale d'hydrocarbures, renforçant ainsi la solidité financière du groupe. Les pays BRICS+ représentent collectivement désormais 45 % de la popu-

lation mondiale, avec environ 3,5 milliards d'habitants, un tiers de la surface solide de la Terre, 44 % de la production pétrolière mondiale totale, ainsi que près d'un tiers du PIB mondial, s'élevant à environ 29 mille milliards de dollars, dépassant en termes d'achat équivalents le G7, le groupe des sept économies les plus puissantes du monde développé.

Au moins trente autres pays en développement ont exprimé leur vif intérêt à rejoindre le groupe, parmi lesquels figurent l'Algérie, le Congo, la Bolivie, le Venezuela, l'Indonésie et le Kazakhstan. Ces pays, bien qu'ils ne soient pas riches, possèdent d'énormes richesses minières et aimeraient se libérer de l'étouffement des multinationales occidentales et du dollar.

Dans ce sens, les pays du groupe BRICS ont créé la Nouvelle Banque de Développement (NDB) depuis 2014, et une grande partie des échanges entre eux se fait en monnaies nationales et non en dollars. Ils avancent également dans les discussions et les élaborations sur la création d'une monnaie commune, bien que ces projets soient ralentis par les objections indiennes. Ils

recherchent également des solutions alternatives de transaction internationale par rapport à SWIFT. Tous ces mouvements en cours conduisent progressivement à une dédollarisation du système économique mondial.

Lors du prochain sommet des BRICS+ qui se tiendra en octobre 2024 à Kazan, capitale du Tatarstan, ville russe située au confluent de la Volga et de la Kazanka en Russie d'Europe centrale, d'autres pays géants de l'énergie pourraient rejoindre le groupe, augmentant ainsi le contrôle du marché mondial de l'énergie des 40 % qu'il représente aujourd'hui à un pourcentage plus élevé.

En conclusion, l'expansion du groupe BRICS provoque des troubles dans les pays occidentaux et surtout aux États-Unis, qui procèdent à des réactions instinctives, avec la seule idée de la perte définitive de leur leadership mondial. Cela constitue une véritable étape vers le cours historique inévitable de la formation d'un nouvel ordre mondial intercontinental, un monde polycentrique.

Isidoros Karderinis, journaliste, romancier et poète.

Canal + RDC met à la disposition de ses abonnés une nouvelle chaîne éphémère 100% CAN Côte d'Ivoire

"Canal+ CAN" est le nom de la nouvelle chaîne éphémère que Canal+ RDC a mis à la disposition de tous ses abonnés pour suivre de manière intense, en direct et en haute définition (HD) tous les matchs de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN Côte d'Ivoire 2023) à partir de leurs petits écrans. La Directrice générale de cette télédistribution, Mireille Kabamba, a donné plus de détails sur cette nouvelle offre, le mercredi 10 janvier 2024, au cours d'une conférence de presse animée au salon Kinshasa de l'hôtel du fleuve Congo, situé dans la commune de la Gombe.

BIM

En fait, les abonnés Canal+ peuvent bénéficier de deux offres, à savoir une Ouverture de droits (ODD) sur le SAT et une autre Ouverture de droits sur la TNT.

Pour ce qui est de la première offre, c'est-à-dire l'ODD sur le SAT (Canal+), les abonnés ont 15 jours offerts sur Tout Canal+ pour tout acte de réabonnement. En plus, il y a la période de promotion lancée du 9 au 31 janvier 2024. Les chaînes bonus sont Nollywood TV et Disney Channel. Canal+ souligne que cette offre valable pour les actifs et les échus ne vaut qu'une seule fois pour chaque abonné durant la période.

Quant à la deuxième offre, c'est-à-



dire sur la TNT (EASY TV), Canal+ RDC offre à ses abonnés 30 jours sur les chaînes bonus pour tout acte de réabonnement. En plus, il y a la période de promotion lancée du 9 au 31 janvier 2024. Les chaînes bonus sont Nollywood TV et Disney Channel. Canal+ souligne que cette offre valable pour les actifs et les échus ne vaut qu'une seule fois pour chaque abonné durant la période.

Pour ceux qui ne font pas partie de la grande famille Cana+, la plus grande télédistribution leur propose un décodeur à 10 USD à partir de la formule ACCESS 10 USD (20 USD) ; le

décodeur à 1 USD à Evasion+ et Tout Canal+ ; 15 jours offerts à Tout Canal+ pour tout recrutement sans parabole.

L'autre point fort de cette conférence de presse, Canal+ a dénoncé le piratage de ses programmes par nombre des médias. Acte qui est passible de sanction devant la loi. Canal+ ne s'est pas arrêté là. La télédistribution a aussi insisté sur le code parent mis en place pour protéger les enfants en les empêchant à regarder n'importe quel programme.

La cerise sur le gâteau de la conférence de presse Canal+ CAN Côte d'Ivoire 2023 a été cet hommage que

la plus grande télédistribution a rendu aux trois joueurs de Léopards, à savoir Ndongala, dit Ndonglishe (ancien Bilima) ; Lobilo Boba (V-Club) ; Mana Mambweni (DCMP). Au nom de Canal+ RDC, la DG Mireille Kabamba leur a remis un chèque de plus de 5 millions FC. En posant ce geste généreux cinquante ans après que la RDC ait remporté la Coupe d'Afrique, Canal+ veut tout simplement encourager les Léopards qui jouent à cette CAN Côte d'Ivoire à ne pas perdre l'espoir qu'ils peuvent aussi ramener la coupe au pays comme ces anciens l'ont fait en 1974.

Haut-Katanga : J. Kyabula prêche le vivre-ensemble aux leaders du Grand Katanga et du Grand-Kasaï

JEAN-BAPTISTE LENI

Le gouverneur de la province du Haut-Katanga, au Sud-est de la République démocratique du Congo, Jacques Kyabula, a échangé, le mercredi 10 janvier 2024 avec les leaders communautaires du Grand Katanga et du Grand-Kasaï sur la question de la haine tribale.

Selon le numéro un de la province du Haut-Katanga, la politique ne doit pas compromettre le bien-être et le vivre-ensemble des différentes communautés. Il a également appelé les leaders communautaires du Grand Katanga, du Kasaï et d'autres communautés à transmettre le même message à leur population afin de renforcer l'unité.

"En tant que dirigeants, nous n'avons pas de tribu, notre tribu c'est l'intérêt général, notre tribu c'est la population et notre ennemi c'est l'insécurité, notre ennemi c'est tout ce qui menace l'unité. Que les élections ne nous divisent pas, que les politiciens



ne nous divisent pas", a-t-il déclaré.

Cette mobilisation pour l'unité et le vivre-ensemble intervient dans un contexte de tension communautaire entre les Kasaiens vivant au Grand Katanga et les Katangais. Plusieurs cas de meurtres ont été enregistrés au cours de cette tension. La communauté kasaïenne vivant au Grand Katanga

reste victime de ces actes belliqueux.

Le 5 janvier dernier à Lubumbashi, l'Ambassade Universelle de la Paix et le Forum National de la Jeunesse ont appelé les jeunes Kasaiens et Katangais à briser la haine tribale pendant cette période de publication des résultats des élections, en vue de bannir la violence et de privilégier la cohabitation

pacifique.

"Je lance un appel solennel à la paix et à la tolérance dans l'espace grand-Katanga face à la violence tribale qui sévit déjà dans quelques contrées de la région. Ces actes de haine tribale que nous condamnons avec la dernière énergie divisent les populations de cette partie de notre pays", a indiqué M. Patrick Katengo Mafo, ambassadeur universel de la paix et président national du Forum National de la Jeunesse (FNJ), dans un message qu'il a lancé à partir de la ville de Lubumbashi.

Il exhorte, à travers les églises de réveil et les confessions religieuses, les jeunes et toutes les couches sociales à œuvrer ensemble pour promouvoir le vivre-ensemble et à éviter toutes formes d'hostilités qui peuvent fragiliser l'unité nationale.

Patrick Katengo a invité les jeunes à être vigilants vis-à-vis des politiciens en mal de positionnement et à la quête de leurs intérêts égoïstes.

Protocole d'accord signé avec Milsport, filiale de Milvest

L'AS Vita Club de Kinshasa se dirige vers de beaux jours pour se réaffirmer en Afrique

C'est le début d'un nouveau chapitre pour l'Association Sportive Vita Club de Kinshasa. Le club vert et noir de la capitale aspire désormais à de grandes ambitions avec son nouveau Président de coordination, Amadou Diaby. Le successeur de Bestine Kazadi a l'intention de propulser son équipe sur la scène continentale. Jeudi 11 janvier à Kinshasa, au Showbuzz, il a signé un protocole d'accord au nom de l'équipe avec la société Milsport,

filiale de la société Milvest. Ce nouveau partenariat V.Club-Milsport vise à professionnaliser et moderniser le club kinois en lui fournissant les moyens et les infrastructures nécessaires pour le propulser au sommet du football africain. Dans le cadre de cette nouvelle ère, un nouvel entraîneur a été recruté en la personne de l'ancien capitaine des Lions de l'Atlas, Abdeslam Ouaddou.

PM



Le nouveau partenaire turc du club vert et noir de la capitale congolaise, Turhan Mildon, a pour ambition de faire de l'AS V.Club l'une des équipes les plus riches d'Afrique. Il prévoit de doter l'équipe verte et noire de Kins-

d'une nouvelle ère, tel un enfant qui vient de naître. Il a ajouté : "Il nous appartient de prendre soin de cet enfant entre nos mains", avant de laisser la parole au président de coordination du club, Amadou Diaby. Ce der-

plan continental, malgré la concurrence nationale. Nous mettrons toute l'énergie nécessaire pour atteindre cet objectif", a déclaré le nouvel entraîneur.

Pour sa part, Turhan Mildon n'a pas caché ses ambitions dans ce partenariat, exprimant : "Mon objectif n'est pas seulement de placer V.Club en tête à Kinshasa et en RDC, mais de devenir champion d'Afrique. Nous allons réaliser cela. Nous allons mettre en place des infrastructures pour

V.Club (stade, camp de joueurs, etc.) et nous allons faire de V.Club l'un des clubs les plus riches en Afrique". Il convient de rappeler que la société Milvest, spécialisée dans le BTP, est solidement implantée à Kinshasa, où elle a notamment construit le centre financier de la capitale congolaise. Elle est également en charge de la construction de la nouvelle Kinshasa Arena, une salle omnisports de 20 000 places adjacente au stade des Martyrs.



hasa d'un stade digne de ce nom et d'une académie pour les jeunes footballeurs, dans le but de favoriser l'épanouissement du club. Il a encouragé le président du comité de coordination, Amadou Diaby, à garantir des résultats positifs.

Devant une assemblée de supporters et d'invités réunis dans la salle Show Buzz à Kinshasa, le président du comité suprême de Vita Club, le Colonel Nyombi, a souligné qu'il s'agit

nier, ancien vice-président de la Fédération Guinéenne de Football, né à Kinshasa de mère congolaise, mise sur des moyens conséquents grâce à ces partenaires turcs pour permettre au premier club de Kinshasa de viser plus haut. Il a ainsi présenté le nouvel entraîneur, le Marocain Abdeslam Ouaddou, qui succède à Jean-Pierre Raoul Shungu avec pour défi d'inscrire Vita Club dans une vision professionnelle. "Vita doit briller sur le



Concours de photographie : l'appel à candidatures lancé jusqu' avant le 15 janvier

WILPF lance, pour sa deuxième collaboration photographique, un appel à candidature sur le thème " Des hommes, des masculinités et de l'amour ". Des photographes professionnels et amateurs de plus de 18 ans sont acceptés.

BIM AVEC ADIAC

Les photographes doivent être les auteurs des photographies soumises. Le format autorisé est le jpeg, le nombre de pixels doit être de 3000 au minimum sur le côté long et une résolution de 300 DPI. Les images doivent être compressées entre 3 et 5 MO. Les photographies en noir et blanc et en couleur seront examinées ainsi que tous les post-traitements, selon les termes des critères du World Press Photo. Cependant, toute œuvre qui a participé et avait remporté ce concours est considérée comme inéligible.

Les candidatures doivent être présentées dans les catégories suivantes : documentaire, photojournalisme et photographie en format ouvert. Toutes les candidatures doivent être soumises avant le 15 Janvier à l'adresse suivante : <https://www.wilpf.org/photography-competition-rules>.

Les photographies sélectionnées seront publiées en ligne dans des lieux intérieurs et extérieurs à haute visibilité, notamment au siège des Nations



unies, à New York, et à Genève, l'Union européenne, l'Union africaine et dans de nombreux pays dans lesquels le projet est mis en œuvre, en Afrique, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Asie. Le Prix sera attribué à un gagnant et aux deux finalistes. Le gagnant obtiendra 1000 dollars et les finalistes recevront 600 dollars.

" Avec cette collaboration photographique, nous voulons générer une

vision alternative qui inspire des conversations sur la capacité des hommes à aimer. Nous sommes ravis de voir les images sélectionnées par notre impressionnant jury et de les partager en ligne et lors d'expositions dans les nombreux pays dans lesquels WILPF travaille ", avait déclaré Madeleine Rees, secrétaire générale de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF).

WILPF est une organisation non gouvernementale internationale pacifiste et féministe qui a un secrétariat international basé à Genève, et un bureau à New York et qui travaille sur les dossiers de l'Organisation des Nations unies. Elle a été créée en 1915 pour promouvoir le désarmement et la durabilité, autant que lutter contre l'exploitation, les discriminations et l'inégalité sociale.

Humour : Félix Kisabaka ce vendredi à Brazzaville pour le spectacle " Bonana " 2024

BIM

L'humoriste Félix Kisabaka de la République démocratique du Congo est invité à Brazzaville pour le spectacle "Bonana 2024 " du 12 au 13 janvier 2024 à l'Institut Français du Congo.

"C'est avec une grande joie que je vous annonce que je suis invité au spectacle d'humour Bonana 2024 du 12 au 13 janvier à l'Institut français du Congo Brazzaville venez et rions ensemble", a déclaré l'humoriste Félix Kisabaka.

Bonana 2024 est un spectacle d'humour organisé par l'Institut français du Congo Brazzaville en partenariat avec la structure "Brazza comedy show", un spectacle pour lequel sont invités de nombreux humoristes africains. Il se déroule au début de chaque année et s'inscrit dans le cadre de la promotion des jeunes artistes humoristes qui se lancent dans le Stand up ".

La programmation de deux soirées de cette 8ème édition indique également la participation de Venance Jappe du Bénin, lauréat du prix, Montreux comedy 2023 ainsi



que d'humoristes Brazzavillois.

Félix Kisabaka est un humoriste congolais habitué de la scène humo-

ristique internationale, plusieurs fois invité à l'émission Ivoirienne " Parlement du rire " ainsi que le " Pool

Malebo comedy ", un concept réunissant les talents humoristiques de deux rives du fleuve Congo.

Justice : 21 personnes condamnées de 5 à 10 ans de prison pour financement du M23

Au total, 21 prévenus, dont deux militaires des FARDC, ont été reconnus coupables et condamnés, hier jeudi 11 janvier 2024 par la Cour militaire de Kinshasa/Gombe, à des peines allant de 5 à 10 ans de prison, pour financement du mouvement terroriste M23 qui sème mort et désolation, avec le soutien de l'armée rwandaise, dans l'est de la République démocratique du Congo.

FRANCK YENGA

La Cour militaire de Kinshasa/Gombe a rendu son verdict, hier jeudi 11 janvier 2024, dans une affaire de financement du groupe terroriste M23 écumant, avec la bénédiction du régime de Kigali, la partie orientale de la République démocratique du Congo. Au total, 21 prévenus, dont deux militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), ont été reconnus coupables et condamnés à des peines allant de 5 à 10 ans de prison.

Cependant, neuf autres prévenus ont été acquittés et renvoyés de toute fin de poursuite, soulignant l'impor-

tance de la présomption d'innocence et du respect des droits des accusés dans le système judiciaire.

Il convient de rappeler que décelées par les services des renseignements des FARDC, plusieurs personnes qui sont de mèche avec les terroristes du M23 sont aux arrêts. L'an dernier, le député national du Nord-Kivu, Édouard Mwangachuchu Hizi, était déferé devant la Haute cour militaire, au motif qu'il est accusé d'avoir formé une milice privée et d'apporter son soutien aux terroristes du M23. En mars 2023, cinq personnes présentées comme agents de liaison du mouvement terroriste M23 étaient arrêtées à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, par les services des renseignements des FARDC.

Selon le porte-parole du secteur opérationnel Sokola 2, le lieutenant-colonel Guillaume Ndjike, ces agents étaient passés aux aveux, reconnaissant avoir eu la mission de recruter des jeunes de Goma pour adhérer à ce mouvement terroriste M23 avec des promesses fallacieuses. Un agent capable de recruter au moins 20 jeunes, devait avoir 100 dollars américains comme prime d'en-



couragement.

Le M23 est une ancienne rébellion à dominante tutsi vaincue en 2013, qui a repris les armes en fin d'année dernière en reprochant à Kinshasa de ne pas avoir respecté des accords sur la démobilisation et la réinsertion de ses combattants. Kinshasa, Washington,

des pays occidentaux et les Nations unies accusent le Rwanda de soutenir le mouvement terroriste M23, même si Kigali continue de s'en défendre.

Depuis bientôt deux ans, les terroristes du M23 occupent Bunagana, une importante localité du territoire de Rutshuru, à la frontière ougandaise.

Kinshasa : Samuel Kamba visite les travaux de la deuxième phase de réhabilitation de l'Hôpital général

JEAN-BAPTISTE LENI

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr. Roger Samuel Kamba, a effectué une visite d'inspection, hier jeudi 11 janvier 2024, au centre Hospitalier Universitaire Renaissance, ex- Maman Yemo, situé dans la commune de la Gombe, à Kinshasa.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'inspection de l'évolution des travaux de la deuxième phase de réhabilitation de cette structure sanitaire.

"Je viens m'enquérir de l'évolution des travaux de cette deuxième phase qui est en cours. Elle comprend des bâtiments d'une capacité de plus de 400 lits", a-t-il déclaré.

Ce projet a été entrepris dans le cadre de réhabilitation de différentes structures sanitaires en République démocratique du Congo, initié par l'actuel chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi.

Cet hôpital est une structure historique en RDC. Il a été d'abord constitué d'un laboratoire et d'un pavillon à 3 chambres. Le centre qu'on appelait également, le dispensaire des autochtones, s'est vu, dans les années 20, s'étendre de pavillons en pavillons jusqu'à constituer l'hôpital Général de référence au soir de l'indépendance de la RDC, le 30 juin 1960.

Constitué essentiellement de 11 pavillons, l'hôpital Général de référence



a été rebaptisé dans les années 60, Hôpital Mama Yemo.

Cet hôpital, patrimoine de l'histoire de la ville de Kinshasa et du pays, n'a subi aucune transformation de grande envergure jusqu'en octobre 2021, où par décision de l'actuel président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, est lancé le projet de ré-

habilitation et de modernisation de l'Hôpital Général Mama Yemo.

Ce projet est lancé dans le cadre du programme de rénovation des structures sanitaires de la RDC et est assigné au Bureau Central de Coordination (BCeCo) pour l'exécution d'une partie des travaux. Les travaux sont financés à 100 % par le gouvernement

congolais. Le prestataire de ces travaux a été recruté par le BCeCO sur base compétitive.

Hôpital provincial de référence est organisé en quatre services, à savoir médecine interne chirurgie, gynécobstétrique, pédiatrie, services spécialisés : ORL, dentisterie, ophtalmologie